



N° 368-2014/ARR/DC/SPHC

Date du : 13/02/2014

**Rapport**  
**à**  
**la présidente de l'assemblée de la province Sud**

---

**OBJET** : classement au titre des monuments historiques de l'ancien logement de l'Administration pénitentiaire sis 12 rue des Frères Vautrin, section Vallée du Tir, commune de Nouméa

**PJ** : un projet d'arrêté

Par courrier en date du 26 septembre 2012, madame Xuan Phuong Brigitte DO et monsieur Guillaume Jean Georges SOULARD ont émis une demande de classement de leur maison sise 12 rue des Frères Vautrin, section Vallée du Tir, référencée à l'inventaire cadastral sous le numéro 648536-4732.

En tant que témoin de la maison administrative nouméenne de type colonial entre 1870 et 1910, cet ancien logement de fonction symbolise le confort que l'Administration pénitentiaire offrait aux médecins affectés à la Transportation. La façade d'origine en bois fût remplacée en 1941 par une façade de style « Art Déco » tout en conservant l'architecture administrative du 19<sup>ème</sup> siècle de l'ensemble de la maison.

La commission des sites et monuments historiques a émis un avis favorable au classement au titre des monuments historiques en sa séance du 5 novembre 2013, considérant que la conservation de cette bâtisse présente un intérêt public en raison de sa valeur historique et architecturale.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.